

Le magazine interne
des collaborateurs de Lafarge Couverture

en couleurs

page 3

**La sécurité,
l'affaire de tous**

page 7

**Réalisation
Un château qui a du cachet**

pages 8 à 11

**EN ROUTE
VERS CAP 16**

La convention encadrement

page 17

L'export

pages 24 et 25

**Les entretiens
annuels d'évaluation**



- Yann Gonzales
- Nabil Ouassak
- Steves Regu
- Martine Stalt
- Alain



ZOOM SUR LES ARCHITECTES

En octobre, nous vous présentons l'ensemble des clients de Lafarge

Couverture et plus précisément les promoteurs. Poursuivant ce fil conducteur, cette édition consacre le métier d'architecte, autre maillon essentiel, à travers le cas du chantier des Brandons réalisé avec la nouvelle gamme contemporaine.



Maillon essentiel parmi les clients de Lafarge Couverture, les architectes décident du choix du matériau pour faire une toiture. Des professionnels pour lesquels le Groupe met tout en œuvre afin d'entretenir de bons contacts.

Privilégier les "relais d'opinion"

Léopold Lombard, architecte et directeur des Relations avec l'Architecture au sein du Groupe Lafarge, relève le défi depuis 18 mois. Son objectif ? Faire en sorte que les architectes de renom pensent à la tuile dès que cela est possible. Jugée comme l'apanage des maisons individuelles, les architectes lui préfèrent des solutions qui leur paraissent plus novatrices comme le zinc ou le bac acier, par exemple. Pour inverser cette tendance, il multiplie les contacts avec les "leaders d'opinion". "En les sensibilisant à la tuile, nous pourrions toucher par la suite l'ensemble de la profession."

Des partenariats comme objectif

L'objectif serait de faire travailler quelques grands architectes sur l'évolution de la toiture et de la tuile. Une politique déjà testée avec Lafarge Ciments pour le lancement de Ductal. Le Centre Technique de l'Isle d'Abeau a accueilli une soixantaine d'architectes pour leur présenter ce nouveau matériau et identifier avec eux ses utilisations possibles. Les débats ont été, entre autres, animés par l'architecte Rudy Ricciotti, convaincu par le produit pour l'avoir utilisé pour une passerelle à Séoul. Une trentaine

d'ouvrages sont depuis à l'étude dont le relogement des maisons Phénix avec des solutions Lafarge et la tuile. Ce genre d'intervention a porté ses fruits pour le chantier des Brandons.

Les Brandons, une cité-jardin contemporaine

Lors d'une rencontre avec Léopold Lombard, l'architecte Jean-Yves Barrier évoque le chantier des Brandons, un quartier résidentiel dans la région de Caen, aux habitations vieillissantes.

Ce projet permettra à 240 logements de voir le jour. Il lui parle de sa volonté de "créer un paysage urbain sans rupture avec l'âme du quartier".

Pour la toiture, il cherche à "introduire une touche de modernité", sans pour autant penser à la tuile. Léopold lui présente aussitôt avec Eric Stievenard, chef produits Redland, l'étude en cours sur les couleurs contemporaines (voir article à ce sujet page 16). Séduit par ces nouveaux coloris, Jean-Yves Barrier adopte l'idée d'utiliser des tuiles.

Des échantillons au secours des tuiles contemporaines

Convaincu du choix judicieux de cette gamme, il décide de tout mettre en œuvre pour imposer ce matériau. En dépit du règlement d'urbanisme local qui exige des tuiles terre cuite, il choisit de présenter des échantillons à l'Architecte des Bâtiments de France et au maire. Et le pari est gagné ! Aujourd'hui, il envisage de construire la façade et la toiture de la dernière "partie" du chantier tout en tuiles.

"Utiliser ce matériau noble et former un

bloc monolithe", une volonté qui se concrétise selon lui "grâce à l'évolution de ce matériau."

Faire évoluer les produits

Jean-Yves Barrier avoue ne pas toujours trouver le produit correspondant à ses envies et à ses besoins. La solution consisterait, selon lui, à travailler avec les industriels pour que ceux-ci puissent élaborer des produits conformes à leurs attentes. De quoi réjouir Léopold Lombard et prouve que Lafarge Couverture est sur la bonne voie : les nouvelles teintes de la gamme contemporaine ont su séduire un architecte n'ayant jamais utilisé un tel matériau.



Les Brandons : un des premiers chantiers en tuiles contemporaines



Léopold Lombard, directeur des Relations avec l'Architecture, fait partie de l'Equipe Développement Marchés du Groupe Lafarge



LE FILTRAGE DU FLUOR : UNE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Afin de neutraliser le fluor contenu dans ses fumées, l'usine de Roumazières a fait faire des travaux d'aménagement importants au second semestre 2002. Deux filtres calcaire ont été installés réduisant considérablement les émissions de ce gaz et rendant ainsi la vie des riverains beaucoup plus agréable...

L'usine de Roumazières rejette de l'hydrogène fluoré, un gaz qui rend les fumées acides et polluantes. Un phénomène qui est inhérent à la terre cuite : l'argile utilisée comme matière première contient des composés fluorés qui se transforment en hydrogènes fluorés, lors de la cuisson à 1000°C. Dans le cadre de la politique environnement de Lafarge Couverture, un filtre a été installé afin de neutraliser



Le filtre installé sur la cheminée de Loubert 245

l'acidité contenue dans ces émanations. Celles-ci passent désormais au travers de grains de calcaire. A leur contact, l'hydrogène fluoré se transforme en une fine pellicule de fluorure de calcium, qui est collectée dans des gaines fermées. Cette

poudre est ensuite transportée à la cimenterie Lafarge de La Couronne, située en Charente (à 60 kilomètres du site), où elle

est intégrée à la matière première dans le four à ciment.

Des résultats éloquentes

Aujourd'hui, le taux de fluor dans les fumées des deux fours de l'usine a été ramené de 150 à 2 mg/m³, un taux inférieur à 5, la norme définie et que la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la

Recherche et de l'Environnement) se charge de faire appliquer. Les résidus de filtrage, soit 150 tonnes par an et par four, sont entièrement recyclés par la cimenterie où ils constituent une source complémentaire de calcium et l'action du fluor permet même une baisse de la consommation d'énergie.

UNE GRANDE SATISFACTION

Yves Tisseuil, président de l'Association Locale de Protection de l'Environnement de Roumazières-Loubert

> "L'association, qui existe depuis 1983, recevait de nombreuses plaintes liées aux fumées dégagées par les deux tuileries de Roumazières. Les personnes situées dans la direction du vent se plaignaient de la dégradation de la végétation : plantes, potagers, vignes vierges et arbres avaient souvent un aspect "brûlé". Depuis la mise en place de filtres sur le site, nous observons beaucoup moins de plaintes qu'auparavant. Les mesures de qualité de l'air

prises par l'ATMO* (l'Association Régionale pour la Mesure de la Qualité de l'Air) confirment les effets de l'installation : les quantités de fluor contenues dans l'atmosphère sont infiniment moindres qu'avant. Nous sommes très contents de voir que la réglementation en matière d'environnement est respectée et appliquée. De plus, nous avons été associés à la démarche puisque nous avons été informés des mesures prises pour remédier à ce phénomène."

*L'ATMO mesure les polluants pour saisir la qualité de l'air. Elle vérifie leur conformité avec les directives européennes et informe tous les types de publics. Pour en savoir plus : www.atmo-poitou-charentes.org



SE RÉJOUIR DES TRAVAUX ENTREPRIS

Yvette Heubert, maire de la commune de Roumazières-Loubert

> "La commune de Roumazières-Loubert est très sensible aux problèmes d'environnement. Une des carrières de la commune, appelée l'Affit, a été exploitée de manière désastreuse comme décharge dans les années 80. Nous sommes toujours confrontés à la présence de déchets industriels dangereux et en grande quantité sur ce site. C'est pourquoi les habitants de la commune et moi-même ne pouvions que nous réjouir des travaux entrepris par Lafarge Couverture et de la mise en place du système de filtrage. La dernière réunion avec l'ATMO Poitou-Charentes montre que l'installation est efficace : les mesures effectuées révèlent des taux de fluorure inférieurs à ceux définis par la loi. Je suis ravie de voir que ce problème de santé publique a été pris en compte par Lafarge Couverture, d'autant que cela a représenté un important investissement financier pour l'entreprise."